

APPEL A PROJETS
Développement d'activités
« ENTREPRISE DURABLE »
ouvert aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Région Lorraine - Pôle entreprises
Secteur de l'Economie Sociale, Solidaire et des Petites Entreprises

❖ **OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS**

La Région Lorraine par cet appel à projets souhaite favoriser le développement d'activités et leur pérennisation dans des structures existantes, répondant aux statuts de l'Economie Sociale et Solidaire – dont associations, Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), Sociétés coopératives de production (SCOP), Coopératives d'activités et d'emplois (CAE), Entreprises d'insertion/adaptées agréées - et s'inscrivant pleinement par leur fonctionnement, leurs actions, leurs produits et services dans le développement durable.

Cet appel à projets doit permettre de :

- favoriser des activités économiques solidaires et sociales, à portée environnementale,
- renforcer les valeurs de l'ESS sur le territoire régional par l'émergence de projets structurants,
- encourager le développement d'entreprises génératrices d'emplois,
- accompagner la création et la pérennisation d'activités économiques sur le territoire lorrain, notamment à destination de publics fragiles et/ou en proposant de l'insertion par l'activité,
- soutenir les projets économiques qui par leur objet et/ou leur mode d'organisation et de production créent du lien social, participent à l'intérêt général, améliorent la qualité de vie, aident à construire une société durable et solidaire.

❖ **LES BENEFICIAIRES**

Cet appel à projets est ouvert aux structures et entreprises répondant strictement aux statuts de l'Economie Sociale et Solidaire et correspondant aux fondamentaux ci-après :

Structures concernées :

- ✓ Le siège social doit être en Lorraine – sauf exception, le projet concerné doit dès lors impérativement être développé sur le territoire lorrain, salarier du personnel local majoritairement et proposer des produits/services à un(e) clientèle/public lorrain de manière durable, disposer d'une domiciliation bancaire en Lorraine.
- ✓ L'entreprise doit correspondre impérativement à l'un de ces statuts de l'ESS : association, Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Société coopérative de production (SCOP), Coopérative d'activité et d'emploi (CAE), entreprise d'insertion agréé, entreprise adaptée agréé.
- ✓ La structure doit générer de l'emploi/poste durable, y compris postes d'insertion.
- ✓ La structure doit être créatrice de biens et/ou services sur le territoire lorrain.

Projets concernés :

✓ Critères du projet économique :

- IMPERATIF. Les ressources propres de la structure avant mise en œuvre du projet doivent provenir à 30%, au moins, de la facturation de ses services/produits
- IMPERATIF. Le développement de la structure lié au projet doit permettre à moyen terme d'accroître le taux de facturation
- Répondre à une demande ou clientèle (particulier ou professionnel)
- Création d'emploi(s) induit(s) par le projet sous 3 ans maximum
- Le projet doit démontrer sa faisabilité effective et concrète

✓ Critères de la finalité sociétale et sociale :

- IMPERATIF. Lutter contre l'exclusion par l'activité économique et la création d'emplois/postes durables et/ou viser la pérennisation et la stabilisation des emplois/postes existants
- Assurer un ancrage territorial pérenne à l'activité
- Valoriser le territoire lorrain, son patrimoine, son environnement, son savoir-faire
- Développer du lien social, contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Lorrains
- Processus de décision non fondé sur la propriété exclusive du capital
- Implication / participation effective des parties prenantes au projet (partenaires, fournisseurs, clients, salariés...)

✓ Critères environnementaux :

- IMPERATIF. Développer une activité liée à l'une des thématiques suivantes : sauvegarde du patrimoine naturel, développement des circuits courts, production biologique, recyclage, diminution des déchets, revalorisation des déchets... (cf. fiche technique de démarche environnementale)
- Démarche interne et/ou externe s'inscrivant dans un processus écologique

Sont exclus toutefois de cet appel à projets :

- Les structures ne répondant pas, au moins, aux critères « IMPERATIF » précisés,
- Les collectivités locales.

Ne seront pas pris en compte :

- Les études de faisabilité et/ou audits trop en amont ne permettant pas d'apprécier si le projet correspond aux critères,
- Les projets qui ne s'inscriraient pas dans un projet d'entreprise,
- Les activités ne générant pas d'emplois salariés contractualisés et/ou ne favorisant pas la pérennisation des emplois/postes existants.

❖ **PRINCIPES LIÉS À LA NATURE DES PROJETS**

- Le projet doit générer un développement d'activité, pour une entreprise existante,
- L'activité concernée ne doit pas être délocalisable, et s'inscrire dans un partenariat territorial (ce partenariat n'étant pas contraint au territoire lorrain),
- Le projet doit affirmer ses caractéristiques sociales (à l'interne et/ou à l'externe) et environnementales (outils de production, usages internes, produits, services...),
- Le projet doit démontrer les conditions de sa solvabilité pour assurer la pérennisation de l'activité,
- Le projet doit s'appuyer sur les 3 piliers du développement durable.

❖ NATURE DE L'INTERVENTION REGIONALE

Les projets sélectionnés se verront dotés d'une subvention régionale plafonnée à 30 000 €, dans la limite des budgets disponibles.

Elle pourra prendre la forme :

- ✓ D'une aide financière :
 - pour la réalisation d'une étude de faisabilité et/ou audit, la création d'outils de communication spécifiques internes et/ou externes valorisant l'inscription de la structure dans une démarche tout à la fois sociale/sociétale et environnementale - dans la limite de 50% des devis présentés
 - pour la création d'un emploi ETP en CDI – montant maximum de 4 000 € par emploi créé
 - pour l'acquisition d'outils et matériaux liés directement au projet, sauf consommable - dans la limite de 50% du total des devis présentés
- ✓ Une bonification sera accordée sous la forme d'une enveloppe forfaitaire de 2 000 €, pour la contractualisation d'un audit énergétique réalisé par un prestataire professionnel externe, permettant d'évaluer les émissions carbone générées par l'activité de production/de service de la structure.

(Les devis doivent être présentés HT et/ou TCC, selon le régime d'assujettissement de la structure).

L'aide régionale est octroyée dans le cadre du régime des aides dites «de minimis » conformément au règlement n° 1998-2006 du 15 décembre 2006 de la Commission Européenne. Ces dispositions autorisent le cumul des subventions concernées par ce régime dans la limite de 200 000 € / 3 ans. Le commencement d'exécution du projet devra intervenir au plus tard dans un délai de 12 mois après la décision d'attribution de l'aide régionale.

L'aide fera l'objet d'une convention engageant le bénéficiaire et la Région Lorraine, et d'un suivi d'évaluation avec la Région Lorraine.

❖ PROCEDURE DE SELECTION DES PROJETS

L'ensemble des candidatures complètes et répondant pleinement aux critères de l'appel à projets sera soumis à un Comité de sélection composé de professionnels sous la présidence institutionnelle de la Région Lorraine - personne nommée ou son (sa) représentant(e) :

- Madame la Vice-Présidente déléguée à l'action régionale relevant de l'économie des entreprises,
- Madame la Conseillère régionale déléguée à l'ESS,
- Madame la Présidente de la CRES de Lorraine,
- Monsieur le Président de Lorraine Active,
- Monsieur le Président de l'UREIL,
- Monsieur le Président du PLUS,
- Un représentant du Pôle culture, sport, santé et vie associative,
- Un représentant du Pôle écologie.

Le Comité de sélection aura pour mission d'évaluer et d'émettre un avis sur les dossiers au regard des critères de l'appel à projets et ses finalités.

Le Comité portera un regard croisé sur les dossiers, en veillant à ne pas pénaliser un territoire ou un secteur économique.

La pertinence du projet présenté et sa cohérence avec la stratégie globale de la structure sera étudiée. L'adéquation entre les portées sociales, économiques et environnementales sera un élément important pour la prise de décision.

Le cas échéant et selon la spécificité du projet ou de l'activité, la Région Lorraine pourra faire appel à un expert.

Les demandes seront acceptées dans la limite des crédits disponibles. Dans le cadre de cet appel à projets l'aide régionale ne présente aucun caractère d'automatisme au regard des critères inscrits dans le présent dispositif.

❖ CALENDRIER

Les dossiers de candidature devront avoir été transmis avant le 31 janvier 2012 au plus tard. Seuls les dossiers comportant des devis seront recevables (aucune facture antérieure à la date de réception du dossier ne pourra être prise en compte). La date de réception des dossiers au Conseil Régional de Lorraine vaudra autorisation de démarrage du projet et portera éligibilité des dépenses engagées à partir de cette date mais ne préjuge pas d'un soutien financier régional au titre du présent appel à projets.

Tout dossier de candidature réceptionné par le Conseil Régional de Lorraine, après cette date ou incomplet ne pourra être accepté, quel que soit le motif.

Si la structure est/a été bénéficiaire d'une aide régionale sur des exercices précédents, elle devra avoir soldé son dossier pour être éligible à cet appel à projets.

Toute structure se portant candidate au présent appel à projets s'engage à ne pas répondre à un autre appel à projets régional ou demande d'intervention régionale qui porterait sur les mêmes dépenses.

Un dossier type de candidature à remplir par le porteur de projet sera disponible auprès du Pôle entreprises, chargée de mission ESS : aurelie.marand@lorraine.eu.

Déposer ou envoyer le dossier de candidature en 1 exemplaire complet à :

Monsieur le Président

Conseil Régional de Lorraine

Pôle des Entreprises - Secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et des Petites Entreprises

Place Gabriel Hocquard

BP 81 004

57 036 METZ Cedex 1

DOSSIER DE CANDIDATURE

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- attestation relative aux obligations fiscales et sociales (cf annexes)
- attestation signifiant que la personne signataire est habilitée à engager juridiquement la structure
- attestation d'assujettissement à la TVA
- extrait d'immatriculation de l'entreprise au RM (D1 signé par le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et RCS (Kbis) pour les entreprises commerciales et de services de moins de 2 mois dûment signé
- un exemplaire mis à jour (daté et signé) des statuts de la structure
- un RIB professionnel original
- les 2 dernières liasses fiscales
- le mode de financement du projet
- les devis (HT/TTC) datés et détaillés des investissements matériels et/ou immobiliers à réaliser hors frais liés à des prestations de service (installation, formation, déplacement transport...)
- les devis (HT/TTC) datés et détaillés des études, outils de communication programmés
- le cas échéant, l'attestation de reconditionnement à neuf avec garantie d'un an pour les matériels d'occasion et la déclaration émise par le vendeur attestant de l'origine du matériel et confirmant que le matériel n'a pas été acquis au moyen d'une aide nationale ou communautaire dans les 7 dernières années
- le cas échéant, le dernier rapport d'activité approuvé en Assemblée générale
- le cas échéant, copie de la déclaration de création de la structure parue au JO
- le cas échéant, la copie des prêts bancaires, prêts d'honneurs, crédit-bail attestant des modes de financement des investissements
- le cas échéant, la copie des contrats de travail des emplois créés au dépôt du dossier, ou fiches de postes dont l'amplitude horaire subirait une modification dans le cadre du projet
- le cas échéant, la copie du contrat d'audit énergétique à effectuer, dans lequel figure le montant de la prestation (HT/TTC), les coordonnées du professionnel chargé de l'audit et ses modalités d'intervention
- le cas échéant, copie du rapport de DLA si la structure en a bénéficié

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier, une fausse déclaration pouvant entraîner la non recevabilité de la demande.

Fait à _____ Le _____
Nom et signature du représentant légal

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale :

Adresse du siège social :

Autres établissements (adresse à préciser) :

Nom et prénom, rôle dans la structure, du contact en charge du dossier :

Téléphone :

Courriel :

Activité :

Zone de diffusion des services/produits, avant projet :

Pourcentage des ressources de la structure issues de la facturation, avant projet :

Forme juridique (date de création) :

N° SIRET :

Code NAF :

Immatriculation au RM :

Immatriculation au RCS :

Répartition du capital social :

Identité	Montant de la participation	Eventuelles participations dans d'autres sociétés

Nom et Prénom du Dirigeant de l'entreprise ou Président de l'association :

NOM	Prénom	Fonction	Téléphone (ligne directe)

Effectifs, avant projet, de l'entreprise (préciser les types de contrats) :

PRESENTATION DU PROJET

Historique de la structure et de son activité (évolutions économiques, juridiques et financières, développement de l'offre...) / Inscription du projet dans le développement de la structure :

Description du projet :

Portée environnementale du projet, plus-value (voir également fiche technique ci-après) :

- réponse à un besoin/aspiration/demande
- démarche interne/externe engagée
- outils/investissements (détailler)

Portée sociale du projet, plus-value :

Principaux fournisseurs (en%) :

Principaux clients (%) et stratégie commerciale :

Principaux concurrents – le projet existe-t-il déjà en Lorraine ? dans une autre région ? (détailler) :

Nombre et nature des emplois/ postes de travail créés et/ou pérennisés (temps de travail, qualification, type de contrat, amplitude horaire....) :

Partenaires financiers du projet, acquis et en cours (financement solidaire, banque, aides publiques...) – montants sollicités :

Précisions complémentaires que vous souhaitez apporter....

FICHE TECHNIQUE DE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

OBJET	BESOINS	MISE EN OEUVRE
ACTIVITE	Votre activité est-elle labellisée / certifiée ? Nom(s) et critères ?	
INVESTISSEMENTS MATERIELS	Quelles solutions envisagez-vous d'utiliser pour la fin de vie de votre investissement ? Quelles solutions envisagez-vous d'utiliser pour la fin de vie des équipements que vous allez remplacer ?	
DECHETS	Comment effectuez-vous le tri de vos déchets ? Quels sont les modes de valorisation et/ou de recyclage de vos déchets ? Quelles sont les filières légales par lesquelles vos déchets sont éliminés ? Quelle mode de conservation utilisez-vous pour assurer la traçabilité de vos déchets ?	
EAU	Etes-vous en capacité de réaliser des économies d'eau ? Si OUI, comment ? Procédé(s) utilisez-vous pour éliminer vos eaux usées ? Quel type et quelles quantités de polluants rejette votre structure dans ses eaux usées ? Méthode utilisée pour le traitement des polluants ?	
PRODUITS DANGEREUX	Quels sont les produits dangereux que vous utilisez ? Conditions de stockage des produits dangereux ?	
AIR	Quels sont les polluants rejetés dans l'air pour votre structure ? Comment sont-ils traités ? Utilisez-vous des produits de substitution, lesquels ? Quels sont les moyens de protection individuels et collectifs des salariés ?	
ENERGIE	Comment réalisez-vous des économies d'énergie sur les équipements de production et/ou de services ? Comment réalisez-vous des économies d'énergie sur vos bâtiments ou comment comptez-vous en réaliser ?	
RESSOURCES HUMAINES	Dans l'organigramme de la structure, un poste est-il dédié (temps complet et/ou partiel) aux problématiques environnementales ? Si NON, est-ce envisagé ? Si OUI, temps consacré à cette mission ? La personne dispose-t-elle d'une formation spécifique (laquelle) ? Des réunions de sensibilisation du personnel sont-elles organisées ? Si OUI, modalités ? Périodicités ?	

PLAN DE FINANCEMENT

		ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
BESOINS				
	A. Investissements			
	Frais d'établissement			
	Constructions neuves			
	Acquisition d'immeubles			
	Travaux de rénovation			
	Acquisition de matériels			
	B. Autres investissements			
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS			
	C. Autres besoins			
	Accroissement du besoin en fonds de roulement			
	Distribution de dividendes			
RESSOURCES	Remboursement d'emprunts anciens yc crédit-bail			
	Rembours. d'emprunts nouveaux - crédit-bail			
	TOTAL DES BESOINS			
	A. Apports en fonds propres			
	<i>dont capital</i>			
	<i>dont comptes courants bloqués</i>			
	<i>dont prêts d'honneur</i>			
	B. Autofinancement			
	<i>dont résultat net comptable</i>			
	<i>dont amortissements</i>			
	C. Aides publiques			
	Subventions			
	Autres financements publics			
	D. Concours bancaires ou privés			
	Emprunts			
	Crédit-bail			
	TOTAL DES RESSOURCES			
	Balance (ressources - besoins)			
	Balance cumulée			



COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

	DERNIER EXERCICE CONNU	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
PRODUITS				
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Dont vente de produits finis				
Dont prestations de service				
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
ACHATS				
Dont Matières Premières				
Dont marchandises				
CHARGES EXTERNES				
Dont loyer				
Dont fournitures non stockées (eau, gaz, électricité)				
Dont entretien et réparation				
Dont assurance, honoraires				
Autres				
IMPOTS ET TAXES				
CHARGES DE PERSONNEL				
Dont rémunération et charges sociales des salariés				
Dont prélèvement du dirigeant				
Dont charges sociales du dirigeant				
CHARGES FINANCIERES				
Intérêt des emprunts				
Crédit-bail				
DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL CHARGES				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION				
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT(CAF)				
RESULTAT				

MODELES ANNEXES

ATTESTATION D'APPORT EN NUMERAIRE

*A remplir par le responsable mandaté et à faire valider par l'organisme bancaire partenaire
ou par l'expert-comptable.*

Je soussigné M

agissant au nom de l'entreprise

en qualité de

certifie sur l'honneur que :

l'apport personnel en numéraire dans l'entreprise est de : €
ou le capital social de l'entreprise est libéré en numéraire à hauteur de : €

Fait à le
(Qualité et Signature)

Madame / Monsieur

agissant au nom de (banque ou expert-comptable)

atteste que l'apport en numéraire à la création dans l'entreprise individuelle est de €
ou que le capital libéré en numéraire à la création dans l'entreprise est de €
Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le
(Signature + cachet de la banque ou de l'expert-comptable)

ATTESTATION D'ABSENCE DE PROCEDURE

Je soussigné

représentant

en qualité de

1. Certifie que l'entreprise ne connaît actuellement aucun retard du point de vue de ses obligations fiscales et sociales.
2. Certifie que l'entreprise ne fait pas l'objet d'une procédure collective.
3. Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le
(Qualité et signature)

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES EMPLOIS CREES/PERENNESES

EMPLOIS PERENNES	Nom	Nature du contrat ¹	Durée du travail ²	Fonction

EMPLOIS CREES	Nom	Nature du contrat ¹	Durée du travail ²	Fonction

Fait à le
(Signature +cachet de la banque ou de l'expert-comptable)

¹ Indiquer s'il s'agit d'un CDI ou d'un CDD, CDDI...

² Indiquer s'il s'agit d'un temps plein ou d'un temps partiel (taux)

